

Note d'analyse croisée – Pour diffusion

Étude bibliographique en vue de la prospective Adour 2050



Photo des Barthes de l'Adour à Saint-Vincent-de-Paul (crédit Jean-Claude Lassurguere)

Table des matières

Aperçu quantitatif de la base de données (BDD)	2
Thématiques.....	2
Type de document	4
Échelle abordée.....	5
Synthèse transversale	6

Aperçu quantitatif de la base de données (BDD)

La BDD contient, à ce jour, 312 documents pour une prospective Adour 2050, répartis selon le degré d'utilité suivant :

1 - peu d'intérêt	2 - moyennement intéressant	3 - très utile	Tous
70	149	93	312

Dans cette partie, nous présentons les éléments de classification qui ont été utilisés pour les entrées de la base de données.

Thématiques

Nous avons affecté un thème principal (*thème 1*) à toutes les entrées de la BDD afin de pouvoir identifier la thématique qu'ils abordent. La Figure 1 montre que les thèmes Hydrologie, Changement Climatique et dans une moindre mesure Agriculture sont plus représentés que les autres. Cela est dû au contexte territorial, où l'agriculture irriguée est fortement développée, et où les problématiques de gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique sont très prégnantes (étiage/crués).

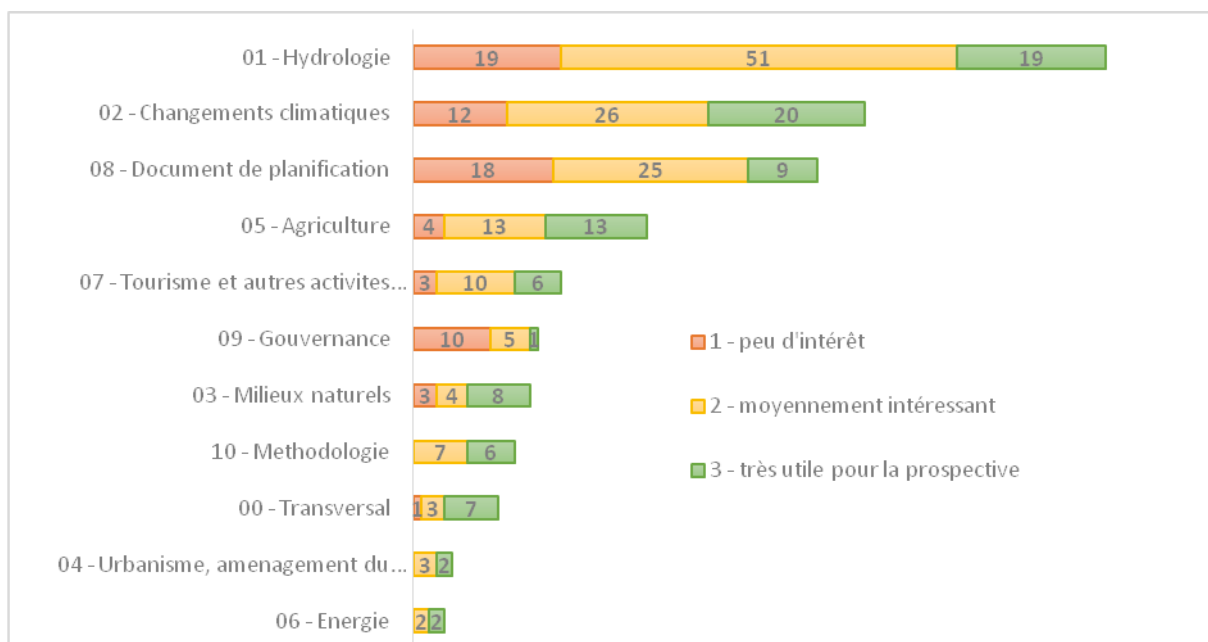


Figure 1 : Classement des entrées de la BDD par thème principal et par intérêt pour la prospective

Nous avons aussi affecté, lorsqu'il y avait lieu, une thématique secondaire (*thème 2*). Certains documents étant spécifiques à une thématique, tous n'ont pas de thème 2. La Figure 3 montre la répartition des thèmes secondaires dans les documents de chaque thème principal. On voit notamment que l'agriculture est un thème récurrent, même lorsqu'elle n'est abordée que de manière secondaire.

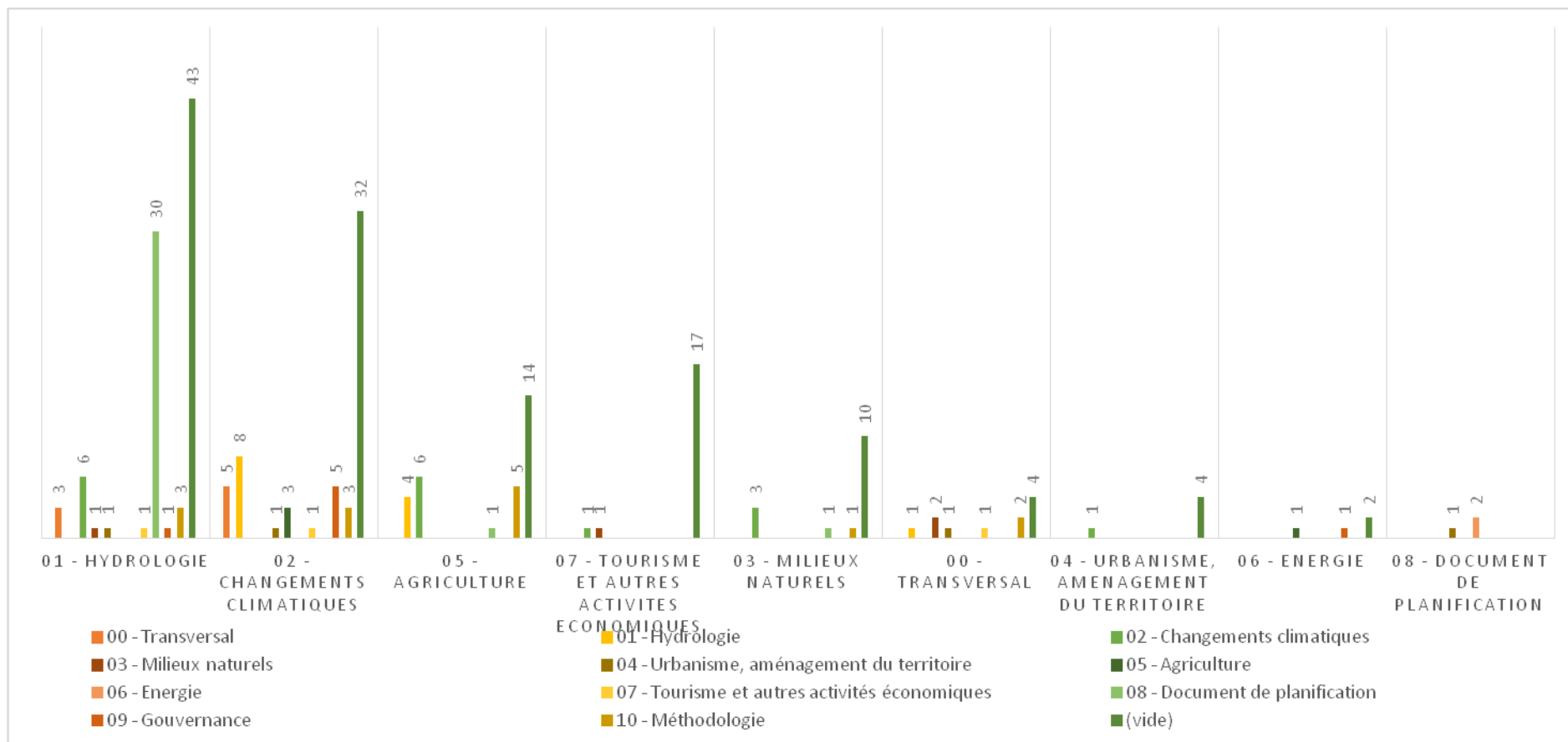


Figure 2 : Classement des entrées de la BDD par thèmes principal et secondaire

Type de document

Les documents recensés ont également été classés par type : 15 classes ont été créées afin de pouvoir différencier facilement les entrées de la BDD. Ainsi, il est par exemple possible de ne s'intéresser qu'aux documents au format vidéo.

La Figure 3 montre que l'on trouve une diversité de type de document dans la BDD, avec un très grand nombre d'entrées présentées comme des dossiers. Cette catégorie contient en effet tous les rapports d'étude identifiés, souvent peu ou pas intéressants pour le travail prospectif, car se limitant à un domaine précis et parce qu'ils abordent des échelles très spécifiques. Nous notons l'utilité des documents classés comme synthèses.

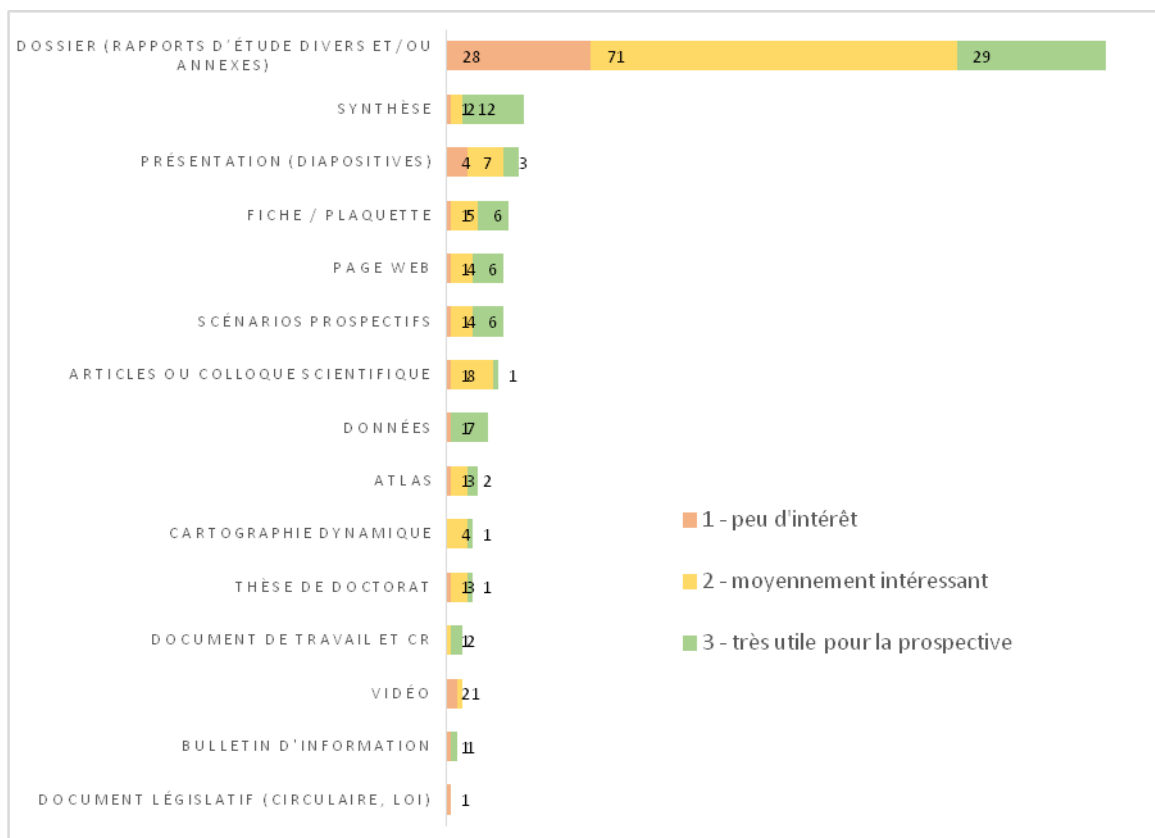


Figure 3 : Classement des entrées de la BDD par type de document et par intérêt pour la prospective

Échelle abordée

La classification par échelle regroupe en réalité des délimitations administratives (ex. département) ou hydrologiques (ex. sous bassin versant). La Figure 4 illustre bien un des défis majeurs de la prospective Adour 2050 : l'harmonisation des informations pour le territoire large du bassin versant de l'Adour. En effet, on peut voir que l'information est très souvent créée pour des délimitations administratives ou des sous-bassins versants qui recoupent le territoire de la prospective. Par ailleurs, beaucoup d'information est générée à l'échelle nationale, et devra être régionalisée dans la mesure du possible. Pour cela, la base de données contient une précision concernant la possibilité de valoriser le document sur le territoire de l'Adour (« possibilité de valorisation locale »).

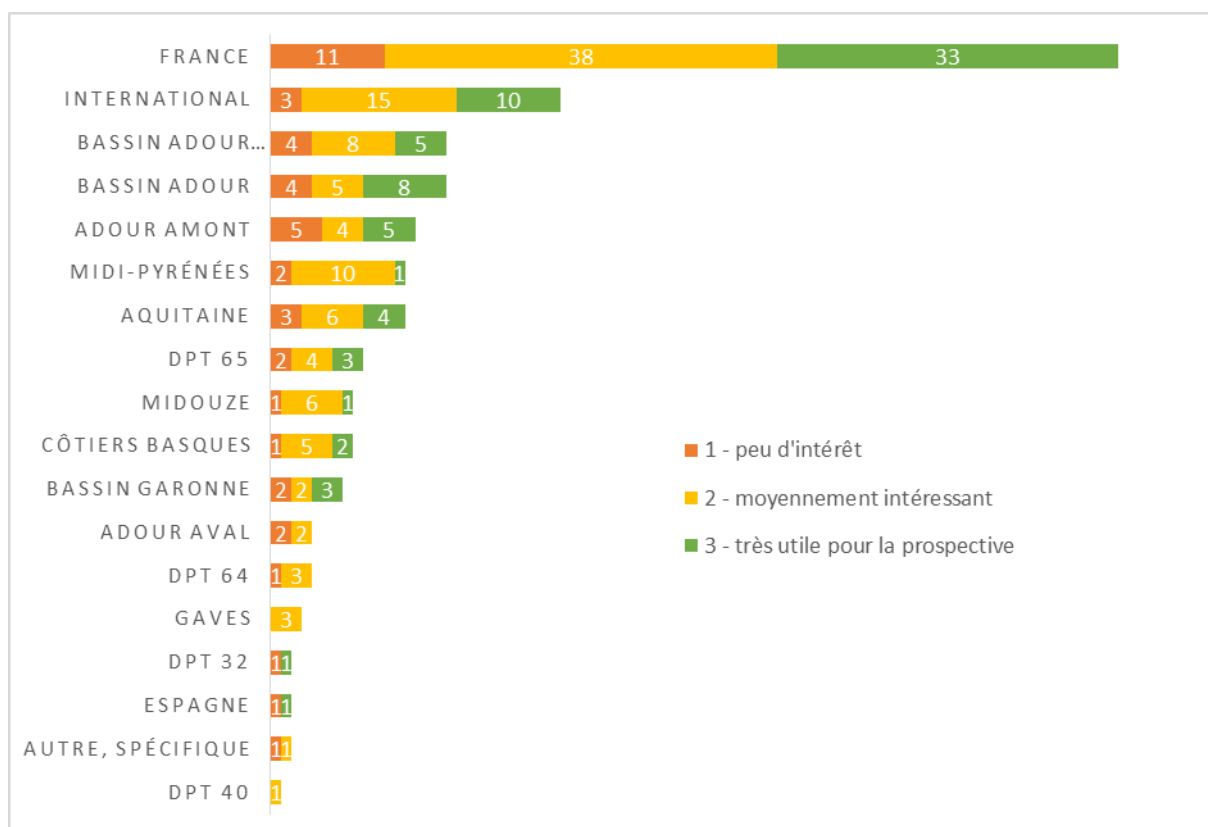


Figure 4 : Classement des entrées de la BDD par échelle abordée et par intérêt pour la prospective

Synthèse transversale

Dans l'objectif de réaliser un **état des lieux** préliminaire à tout travail de prospective, les documents bibliographiques de la base de données permettront de couvrir l'ensemble des thématiques et de les raccrocher à leur impact sur l'eau. L'Atlas cartographique du bassin Adour est particulièrement complet : il présente les caractéristiques des différentes ressources en eau sur le territoire, les différents types de milieux naturels, les aménagements et les différents usages de l'eau. L'état des lieux pourra également être enrichi par d'autres documents. Ainsi, les états des lieux et diagnostics réalisés dans le cadre de schéma de gestion et d'aménagement des eaux (SAGE) peuvent être particulièrement instructifs : à l'échelle de bassin versant, les interactions entre ressources en eau et usages sont étudiées afin de retirer les principaux enjeux du territoire. L'ensemble de ces documents date en général de moins d'une dizaine d'années, un petit travail de réactualisation pourra donc être nécessaire, surtout vis-à-vis de la mise en œuvre des SAGE et de leurs impacts. Des éléments assez transversaux d'état des lieux peuvent également être disponibles à travers les documents de planification territoriale (SCoT, PCET) ou des schémas directeurs départementaux ou régionaux (énergie, économie, espaces naturels...). Étant donné que ces types de documents n'ont pas pour vocation d'étudier les relations avec la ressource en eau, le groupe travaillant sur la prospective devra faire un travail pour interpréter les données d'état des lieux et comprendre leurs impacts sur l'eau.

Afin de comprendre les **tendances lourdes** sur le territoire et réaliser un scénario tendanciel, la base de données recense un certain nombre de démarches ayant réalisé cet exercice de façon sectorielle. Il semble évident que l'exercice Adour 2050 doit s'inspirer de travaux prospectifs similaires réalisés sur d'autres territoires comme par exemple Garonne 2050, Landes 2040 et Aqua 2030. Il faudra également s'intéresser de près aux SAGE qui réalisent dans le cadre de leur mise en œuvre des scénarios tendanciels. De nombreuses recherches sur la question du changement climatique sont également recensées et les impacts sur l'hydrologie, les milieux naturels et l'agriculture sont relativement bien renseignés. Toutefois, les derniers scénarios du GIEC (projections climatiques et des scénarios de socio-économiques) ont encore été peu exploités et devront absolument être mobilisés dans l'exercice Adour 2050. Pour ces thèmes en lien étroit avec la ressource en eau, les tendances lourdes seront facilement déductibles des documents ainsi que leurs conséquences sur sa disponibilité sur l'ensemble du bassin Adour. En revanche, pour les documents relatifs aux activités économiques (tourisme et autre), à l'énergie ou à l'urbanisme le lien avec la ressource en eau est moins évident. Il faudra pour ces thèmes s'assurer d'une bonne compréhension de ses interactions avec la ressource en eau afin de formuler une proposition de tendance lourde. À noter également qu'il existe peu de documents tendanciels traitant de l'impact direct des activités économiques sur les milieux naturels.

La réalisation de **scénario prospectif** pour Adour 2050 pourra s'inspirer des réalisations de Garonne 2050, Landes 2040 et Aqua 2030, cependant il faudra veiller à ce que les scénarios proposés s'appuient sur les états des lieux et les tendances lourdes identifiés dans les documents, mais soient ensuite proposés et discutés au sein des groupes prospectifs. En effet, le territoire a ses spécificités propres qu'il faudra savoir conserver au moment de la prospective qui le concernera. En outre, un certain nombre de documents de planification (gestion de l'eau, urbanisme, économie, énergie...) proposent d'ores et déjà des scénarios prospectifs tendanciels sur lesquels pourront s'appuyer les réflexions.